

Mme Nathalie D, étudiante en ligne

Vous suivez depuis deux ans des cours de Droit canonique en ligne. Quel est votre objectif ?
Quel enrichissement y trouvez-vous ?



J'ai commencé à suivre les cours en ligne car, avocate ayant été amenée à conseiller des instituts religieux, je me suis rendue compte à quel point la connaissance du Droit canonique était importante pour défendre les intérêts de mes clients notamment devant les juridictions civiles françaises. Il me permet également de les conseiller en amont dans le cadre de leurs opérations immobilières, civiles ou commerciales.

Les 4 cours que j'ai suivis l'an dernier m'ont passionnée. L'introduction, le droit du mariage, le Droit des personnes physiques ou le Droit liturgique : toutes ces matières ont été une invitation à réfléchir tant sur l'approfondissement de ma foi

que sur des problématiques juridiques auxquelles je suis confrontée régulièrement.

J'envisage aujourd'hui de poursuivre cette formation en continuant à suivre les cours en ligne d'une part et d'autre part, en assistant aux cours du soir pour la partie théologique de la formation (la propédeutique). Cela me permettra de me spécialiser définitivement en droit de l'église et d'apporter des conseils qui prennent en considération l'ensemble des problématiques, aussi bien canoniques que civiles.

En vidéos

Retrouvez les témoignages en vidéos sur notre chaîne [YouTube](#)

À lire aussi

[La théologie pour s'engager dans les débats sociétaux](#)

[De l'Histoire de l'art à l'entreprise](#)

[De concert avec Mus'ICP](#)